

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune de Marseillan a été sollicitée par « Caenis Organisation » en vue de l'obtention d'une autorisation pour l'occupation du domaine public situé Place du Marché pour organiser un salon du bien-être environnemental le samedi 18 mai 2025

En application de l'article L2122-1-4 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques (CG3P), pour faire suite à cette manifestation d'intérêt spontanée par un opérateur économique, la commune sollicite tous les autres opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour l'occupation des espaces présentés ci-dessous.

Le projet est le suivant :

Caenis Organisation désire faire un salon du bien-être environnemental le samedi 18 mai 2025 sur la Place du Marché. Il a été fait une demande d'occupation du domaine public.

Toute personne intéressée par l'occupation susmentionnée est invitée à manifester son intérêt, en envoyant une offre conformément aux documents de la consultation, avant le 20/02/25.

Passé ce délai, l'autorisation sera accordée au premier sollicitant